

Devoir 7.2.10

Renseignements supplémentaires

Le défi des permis de conduire chez les huttérites

RÉSUMÉ DES FAITS

Les membres de certaines colonies huttérites croient que le fait de se faire prendre en photo viole l'une des règles centrales de leur religion. Leur interprétation du deuxième commandement de la Bible inclut la photographie : « Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. »

En Alberta, conformément à la loi, tout conducteur doit avoir sa photo sur son permis. Peu après que la loi n'entre en vigueur, un membre de la Colonie Wilson à l'est de Lethbridge a été arrêté par la police. Son permis de conduire ne portait pas sa photo, et une amende lui a été donnée pour avoir conduit sans permis valide. La colonie huttérite Wilson a traîné le gouvernement en cours, et la Cour de justice de l'Alberta a invalidé le règlement, statuant que l'exigence de mettre une photo sur le permis violait la Charte des droits et libertés.

La Cour d'appel de l'Alberta a soutenu cette conclusion dans une décision à 2 contre 1. La cause a été portée à la Cour suprême du Canada où la décision a été annulée en 2009.

POUR UNE RECHERCHE PLUS DÉTAILLÉE

- Cyberpresse.ca
- Radio-Canada
- [Point de vue huttérite \(Opinion sur la liberté de religion\)](#)

La crise d'Ipperwash

RÉSUMÉ DES FAITS

La crise d'Ipperwash est un conflit territorial qui a eu lieu en 1995 dans le parc provincial d'Ipperwash, en Ontario. Elle a opposé la communauté autochtone Stoney Point, le gouvernement canadien et la police provinciale, qui représentait le gouvernement de l'Ontario.

Le parc a été établi en 1936, mais en 1937, un cimetière a été découvert sur le site. La communauté Stoney Point a demandé que le terrain soit clôturé et protégé, mais au lieu de cela, le parc a été construit au sommet du site de sépulture. En 1942, pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement canadien a voulu construire un camp militaire sur le terrain réservé appartenant à la communauté. Il a offert de l'acheter au prix de 15 \$ par acre en promettant de le rendre à la fin de la guerre. Les Autochtones ont refusé de vendre leur terrain, mais le gouvernement se l'est tout de même approprié. Quarante-cinq ans plus tard, il n'avait toujours pas été rendu aux Autochtones.

Les membres de la communauté ont commencé à revenir sur le terrain en 1993. Peu de temps après, les militaires se sont retirés. Les Autochtones ont barricadé une partie du parc pour protéger le cimetière, causant une confrontation violente avec la police de l'Ontario. Un manifestant, Dudley George, a été tué au cours de cette confrontation.

La revendication territoriale a été réglée en 1998. Le site militaire aurait dû être nettoyé, mais cela s'est avéré difficile en raison de la présence de munitions dangereuses. Chaque membre de la communauté Stoney Point devait recevoir entre 150 000 \$ et 400 000 \$ en compensation.

POUR UNE RECHERCHE PLUS DÉTAILLÉE

- [CBC](#)
- [Point de vue du gouvernement \(communiqué sur le site Web\)](#)
- [Point de vue du gouvernement fédéral](#)
- [Point de vue des Autochtones](#)

Revendication territoriale de Caledonia

RÉSUMÉ DES FAITS

Le 28 février 2006, des manifestants des Six Nations of the Grand River ont commencé une manifestation pour revendiquer la propriété d'un terrain à Caledonia, en Ontario. Le terrain en question faisait partie d'un projet de construction résidentielle connu sous le nom de « Douglas Creek Estates » - une partie d'une plus grande parcelle accordée en 1784 par la Couronne aux Six Nations of the Grand River. Le terrain a été acheté par le promoteur Henco, en 1992. Henco prétendait que les Six Nations avaient abandonné leurs droits sur le terrain en 1841. Les Autochtones, de leur côté, affirmaient qu'ils n'y avaient jamais renoncé, et, en 1995, ils ont poursuivi les gouvernements fédéral et provincial en justice.

Alors que le conflit n'était pas encore réglé, un groupe d'Autochtones a érigé des tentes, un tipi et une construction en bois sur le terrain de Douglas Creek Estates. Les industries Henco ont obtenu une injonction du gouvernement ordonnant aux manifestants de quitter le terrain, qui ont réagi en le brûlant. Trois semaines après qu'un juge ait ordonné aux Autochtones de quitter les lieux, la police de l'Ontario a arrêté 21 personnes sur le site de protestation. Des centaines de personnes d'une réserve voisine sont alors arrivées avec des armes improvisées et elles ont reconquis le site, forçant la police à se retirer. Une barricade formée de pneus enflammés a été établie sur la route nationale, et un camion a foncé dans une centrale électrique, provoquant une panne de courant et un million de dollars de dommages. Au cours des semaines qui ont suivi, les tensions ont augmenté. L'avocat du comté a fait valoir que les Autochtones avaient renoncé à leurs droits sur le terrain il y a bien longtemps, et demandait au gouvernement fédéral et à la police d'intervenir. Le blocage de la route nationale causait des problèmes aux personnes qui devaient se rendre à l'hôpital, et les Autochtones ont accepté de laisser passer les véhicules d'urgence. Les bagarres entre les Autochtones et les non autochtones ont provoqué une augmentation de la tension. Le camion qui a foncé dans la station hydroélectrique située à proximité a provoqué 1,5 million de dollars de dommages et une panne de courant électrique. L'état d'urgence a été déclaré.

Au début de juin, la police refusait toujours d'intervenir et de chasser les manifestants. Un véhicule de patrouille de la US Border Patrol qui observait la manière dont la police gérât la crise a été attaqué par les manifestants autochtones. Ceux-ci ont forcé deux des policiers à descendre de la voiture, sont partis avec le véhicule, fait sortir le troisième agent de police et lui ont foncé dessus avec la voiture. Des documents sensibles concernant l'identité d'agents secrets ont été dérobés par les manifestants, photocopiés et distribués à la presse. Des mandats d'arrestation ont été délivrés pour six personnes accusées de vol, de séquestration, de conduite dangereuse, d'assaut et d'intimidation. Un seul membre de ce groupe a été arrêté.

À la mi-juin, le gouvernement ontarien a annoncé qu'il avait racheté le terrain des industries Henco et qu'il accordait une compensation aux entreprises locales. Il n'a pas été question de l'avenir du terrain, qui appartient maintenant à la province, et le conflit entre les Autochtones et les non autochtones s'est poursuivi. En août, un comité de trois juges de la Cour d'appel de l'Ontario a décidé que « La province est propriétaire de Douglas Creek Estates. Elle ne prétend pas que les manifestants sont sur sa propriété illégalement. Elle ne cherche pas à les en chasser. Elle est heureuse de leur permettre d'y rester. Nous ne voyons aucune raison de s'y objecter. »

Jusqu'en 2010, aucune décision quant à l'avenir du terrain n'a été prise.

- [CBC](#)
- [Point de vue du gouvernement fédéral](#)
- [Point de vue autochtone](#)

La conférence de l'OMC à Seattle en 1999

RÉSUMÉ DES FAITS

En novembre 1999, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu une réunion à Seattle, dans l'État de Washington, qui devait lancer une nouvelle ronde de négociations commerciales. Les négociations ont été éclipsées par les protestations massives qui avaient lieu dans les rues du secteur où se tenait la réunion. On estime que plus de 40 000 personnes ont participé aux manifestations contre le pouvoir des multinationales, des pays riches et contre la mondialisation de l'économie - bien plus que n'importe quelle protestation semblable précédente. Ces événements sont parfois décrits comme la « bataille de Seattle ». Des gens sont venus de partout en Amérique du Nord pour prendre part aux manifestations, y compris des étudiants canadiens. Un contingent de manifestants en provenance des pays en voie de développement y a aussi participé.

La partie centrale de Seattle a été fermée lorsque les manifestants ont bloqué des intersections clés, empêchant beaucoup de délégués d'assister à la séance au centre des congrès. La police de Seattle a aspergé les manifestants avec du gaz lacrymogène, des vaporisateurs de poivre de Cayenne et des grenades de surpression, mais la foule l'a repoussée. Il y a eu des manifestations, des « classes libres » et des fêtes populaires, mais il y avait aussi une forte représentation d'un mouvement anarchiste dont les membres étaient habillés en noir, et qui est connu sous le nom de « bloc noir ». Celui-ci a recouru à la violence en cassant des fenêtres et en vandalisant les vitrines des boutiques. Une nouvelle flambée de violence a suivi, alors que des poubelles enflammées étaient lancées dans les rues et qu'elles endommageaient les propriétés. Les manifestants pacifiques ont lutté contre les anarchistes. Plusieurs manifestants se sont enchaînés ensemble, ce qui empêchait la police de dégager le centre-ville. Les réunions ont été retardées et il a fallu une grande partie de l'après-midi et de la soirée pour que la police arrive à dégager les rues. Le maire de Seattle, Paul Schell, a établi un couvre-feu et a demandé une grande zone libre de manifestations.

Plus de 600 personnes ont été arrêtées, et le succès de la manifestation a entraîné d'autres manifestations antimondialisation dans d'autres parties du monde. L'événement a coûté des millions de dollars à la Ville de Seattle qui a dû payer le nettoyage de la ville, les heures de travail supplémentaire de la police et environ 20 milliards de dollars en dommages aux entreprises.

POUR UNE RECHERCHE PLUS DÉTAILLÉE

- [Organisation mondiale du commerce](#)
- [La documentation française](#)
- [YouTube](#)